



Distribution: Générale

Date: 30 septembre 2016

Original: Anglais

Point 8 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2016/8-C/2

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation

**Pour approbation**

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—État de Palestine 200709

### *Assistance alimentaire en faveur des populations en situation d'insécurité alimentaire en Cisjordanie et dans la bande de Gaza*

Coût (dollars É.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Produits alimentaires et coûts connexes	64 766 193	19 340 546	84 106 739
Transferts de type monétaire et coûts connexes	54 015 600	25 130 001	79 145 601
Développement et augmentation des capacités	2 461 504	605 500	3 067 004
Coût total pour le PAM	151 419 232	58 436 372	209 855 604

Marqueur de l'égalité hommes-femmes 2A

<https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

### Projet de décision\*

Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire de 58,4 millions de dollars É.-U. proposée pour l'intervention prolongée de secours et de redressement État de Palestine 200709 – Assistance alimentaire en faveur des populations en situation d'insécurité alimentaire en Cisjordanie et dans la bande de Gaza (WFP/EB.2/2016/8-C/2).

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

#### Coordonnateurs responsables:

M. M. Hadi  
Directeur régional  
Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale  
courriel: [muhannad.hadi@wfp.org](mailto:muhannad.hadi@wfp.org)

Mme D. Owen  
Directrice de pays  
courriel: [daniela.owen@wfp.org](mailto:daniela.owen@wfp.org)

## Nature de l'augmentation budgétaire

1. Lancée en janvier 2015, l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200709 est actuellement mise en œuvre dans un contexte de conflit prolongé, de stagnation économique, de chômage et de pauvreté élevés, avec des taux d'insécurité alimentaire de 47 pour cent à Gaza et de 16 pour cent en Cisjordanie<sup>1</sup>. L'assistance humanitaire a permis de ralentir la dégradation de la sécurité alimentaire et représente un élément central des interventions internationales et de l'action du Gouvernement. Les restrictions qui entravent les échanges commerciaux et l'accès aux ressources dans ces deux régions, conjuguées aux répercussions des troubles civils et du conflit, font obstacle au redressement et à la croissance durables de l'économie palestinienne.
2. La révision budgétaire proposée prévoit:
  - de prolonger l'IPSR pendant une période d'un an allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017;
  - de réduire les coûts opérationnels annuels de 19 pour cent et d'augmenter le budget au titre de la prolongation de 58,4 millions de dollars pour:
    - 37 222 tonnes de vivres supplémentaires, évaluées à 14,4 millions de dollars;
    - un accroissement des transferts de type monétaire d'une valeur de 24,9 millions de dollars; et
    - des coûts d'appui indirects supplémentaires d'un montant de 3,8 millions de dollars;
  - d'abaisser le nombre de bénéficiaires prévus de 601 940 en 2016 à 496 000 en 2017, principalement en arrêtant l'alimentation scolaire, les activités d'Assistance alimentaire pour la formation (AAF) et d'Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A), conformément aux recommandations issues de l'évaluation du portefeuille d'activités effectuée en 2015/16.

## Justification de la prolongation et de l'augmentation budgétaire

### Résumé des activités en cours

3. L'IPSR 200709 vient en aide à la population non réfugiée; l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) assiste les réfugiés. Les objectifs de l'IPSR continueront de concorder avec: le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2014–2017; le nouveau Plan stratégique du PAM pour 2017–2021; la stratégie de pays du PAM pour 2014–2016; la stratégie régionale relative à la problématique hommes-femmes; le Plan national de développement 2014–2016; les objectifs 2 et 3 du Défi Faim zéro; et les objectifs de développement durable 2 et 17.
4. L'IPSR a pour objet de faire face à la crise qui a éclaté à Gaza après la guerre de 2014. Elle regroupe des opérations menées en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, en vue de répondre de manière cohérente aux besoins humanitaires urgents, de favoriser le redressement rapide et de promouvoir la sécurité alimentaire durable et à long terme des non-réfugiés. Elle vise à couvrir les besoins alimentaires urgents; améliorer la consommation alimentaire et diversifier l'alimentation; renforcer la sécurité alimentaire des personnes vulnérables couvertes par le programme national de filet de sécurité sociale; et renforcer les capacités du Gouvernement. Les mesures prises complètent d'autres programmes d'assistance à grande échelle, avec suffisamment de souplesse et d'efficacité pour répondre à des besoins multiples et jeter les bases d'un renforcement de la résilience dans l'avenir.

---

<sup>1</sup> Bureau central palestinien de statistique et Secteur de la sécurité alimentaire. 2015. *Socio-Economic and Food Security Survey, 2014 Summary Report* (Enquête sur la situation socioéconomique et la sécurité alimentaire, Rapport de synthèse 2014). Disponible à l'adresse: <http://fscluster.org/state-of-palestine/document/sefsec-2014-summary-report>.

## Conclusions et recommandations issues de la réévaluation

5. L'insécurité alimentaire dans l'État de Palestine s'explique par des facteurs économiques qui limitent l'accès à la nourriture, comme les restrictions sur les déplacements, les échanges commerciaux et les investissements, et un taux de chômage élevé. Selon l'Enquête sur la situation socioéconomique et la sécurité alimentaire menée en 2014<sup>1</sup>, le taux d'insécurité alimentaire est de 16 pour cent en Cisjordanie et de 47 pour cent dans la bande de Gaza. Un ménage palestinien consacre en moyenne 55 pour cent de ses dépenses mensuelles à l'alimentation et a recours à des stratégies de survie négatives pour satisfaire ses besoins alimentaires de base.
6. Les Palestiniennes sont particulièrement touchées par l'insécurité alimentaire et par la pauvreté: un tiers des ménages dirigés par une femme sont en situation d'insécurité alimentaire, contre un quart seulement des ménages dirigés par un homme<sup>1</sup>, et les chiffres correspondants sont respectivement de 29,8 pour cent contre 25,5 pour cent pour la pauvreté<sup>2</sup>. Cela s'explique en partie par le chômage<sup>3</sup>, lui aussi beaucoup plus élevé dans les ménages dirigés par une femme (39,2 pour cent en 2015, en nette augmentation par rapport aux 28,4 pour cent en 2011) que dans ceux dirigés par un homme (22,5 pour cent en 2015 contre 19,2 pour cent en 2011).
7. D'après les études nationales les plus récentes<sup>4</sup>, les Palestiniens doivent lutter contre deux phénomènes caractéristiques de malnutrition: un niveau élevé de carences en micronutriments et une augmentation du surpoids et de l'obésité. Environ 50 pour cent des personnes examinées présentent de très lourdes carences en vitamines et en minéraux essentiels. Chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, 20 pour cent à 24 pour cent souffrent d'anémie légère, et 8 pour cent<sup>5</sup> d'anémie modérée; les femmes enceintes et les mères allaitantes présentent des résultats analogues. Selon les normes de l'Organisation mondiale de la Santé, l'anémie est un problème de santé publique modéré, tout comme le surpoids et l'obésité chez les femmes enceintes et les mères allaitantes. L'émaciation, le retard de croissance et l'insuffisance pondérale constituent des problèmes mineurs de santé publique dans l'État de Palestine.
8. L'État de Palestine est un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, dont le produit intérieur brut (PIB) par habitant s'élevait à 4 484 dollars en 2013<sup>6</sup>. La Cisjordanie et Jérusalem-Est font aujourd'hui partie intégrante de l'économie israélienne: 69,6 pour cent des importations palestiniennes proviennent d'Israël, et 83,9 pour cent des exportations palestiniennes sont destinées à Israël. Le coût de la vie dans l'État de Palestine est lié à celui d'Israël, qui a un PIB par habitant de 30 927 dollars<sup>6</sup>.
9. Gaza continue de subir l'impact du conflit de 2014 et du blocus en cours, dont les conséquences socioéconomiques directes ont conduit à une situation économique désastreuse. En 2014, le PIB de Gaza a diminué de 15 pour cent et le taux de chômage a atteint plus de 41 pour cent en 2015, soit le taux le plus élevé au monde selon le Fonds monétaire international. Si la situation s'enlise, il est probable que les difficultés socioéconomiques de Gaza s'aggraveront, que l'insécurité alimentaire s'accroîtra et que les besoins d'assistance alimentaire resteront élevés.
10. Les changements préconisés à l'issue de l'évaluation du portefeuille d'activités conduite en 2015/16 ont été pris en compte dans la présente proposition de prolongation<sup>7</sup>:
  - arrêter l'alimentation scolaire pour utiliser au mieux les maigres ressources disponibles et recentrer l'action du PAM sur un rôle consultatif;
  - mettre fin aux interventions du PAM visant à renforcer la résilience (3A et AAF), car le contexte palestinien actuel ne se prête pas à une utilisation de l'assistance alimentaire pour créer des moyens d'existence ou améliorer ceux qui existent;

---

<sup>2</sup> Bureau central palestinien de statistique. Rapport 2010 sur la pauvreté.

<sup>3</sup> Bureau central palestinien de statistique. Données issues de l'enquête sur la population active pour 2011 et 2015.

<sup>4</sup> Enquêtes 2013 et 2014 sur les micronutriments.

<sup>5</sup> Aucun cas d'anémie grave n'a été rapporté.

<sup>6</sup> Rapport sur le développement humain, 2015.

<sup>7</sup> La prolongation permettra également au PAM de commencer à travailler sur les autres recommandations de l'évaluation du portefeuille d'activités relatives aux ressources humaines, au suivi et aux partenariats.

- développer les activités de sensibilisation à la nutrition; et
- recentrer les interventions du PAM pour appuyer les programmes nationaux de filets de sécurité sociale et recadrer les activités d'assistance alimentaire générale non seulement pour garantir la sécurité alimentaire mais aussi pour protéger les moyens d'existence.

### Finalité de la prolongation et de l'augmentation budgétaire

11. La prolongation proposée permettra au bureau de pays d'élaborer un plan stratégique de pays en collaboration avec l'Autorité palestinienne et conformément au cycle des programmes d'action humanitaire et au PNUAD. Le PAM veillera aussi à ce que la nouvelle approche concorde avec les politiques publiques et les stratégies sectorielles palestiniennes pour 2017–2022, et à ce que les activités restent conformes à celles du programme national de filet de sécurité sociale de l'Autorité palestinienne. La prolongation permettra en outre une harmonisation avec la stratégie régionale relative à la problématique hommes-femmes et le plan d'action du bureau de pays dans ce domaine.
12. Le PAM continuera de couvrir les besoins alimentaires des Palestiniens non réfugiés en situation d'insécurité alimentaire qui vivent en dessous du seuil de pauvreté extrême<sup>8</sup> et ont un score de consommation alimentaire insuffisant ou limite, en donnant la priorité:
  - à la bande de Gaza et à la zone C en Cisjordanie;
  - aux ménages en situation d'insécurité alimentaire dirigés par une femme; et
  - aux ménages présentant les déficits de consommation et les carences alimentaires les plus importants.

La prolongation permettra d'appliquer les recommandations issues de l'évaluation du portefeuille d'activités, comme l'indique la réponse de la direction du PAM.

Activité	Zone	Chiffres actuels (2016)			Bénéficiaires prévus au cours de la période de prolongation (2017)			Total révisé (opération complète)		
		Garçons/hommes	Filles/femmes	Total	Garçons/hommes	Filles/femmes	Total	Garçons/hommes	Filles/femmes	Total
Assistance alimentaire générale (vivres)	Cisjordanie	71 298	76 702	<b>148 000</b>	63 717	66 283	<b>130 000</b>	71 298	76 702	<b>148 000</b>
	Gaza	86 851	83 149	<b>17 000</b>	77 342	72 658	<b>150 000</b>	86 851	83 149	<b>170 000</b>
Assistance alimentaire générale (transferts de type monétaire sous forme de bons électroniques)	Cisjordanie	46 670	45 330	<b>92 000</b>	50 197	56 803	<b>107 000</b>	50 197	56 803	<b>107 000</b>
	Gaza	35 051	32 949	<b>68 000</b>	43 696	41 304	<b>85 000</b>	43 696	41 304	<b>85 000</b>
Assistance alimentaire générale (vivres et transferts de type monétaire sous forme de bons électroniques)	Gaza	5 318	4 682	<b>10 000</b>	5 318	4 682	<b>10 000</b>	5 318	4 682	<b>10 000</b>
Assistance alimentaire générale/alimentation collective (vivres)	Cisjordanie	3 363	3 637	<b>7 000</b>	4 298	2 702	<b>7 000</b>	4 298	2 702	<b>7 000</b>
	Gaza	2 103	1 897	<b>4 000</b>	2 103	1 897	<b>4 000</b>	2 103	1 897	<b>4 000</b>

<sup>8</sup> Le seuil de pauvreté extrême est actuellement de 509 dollars par mois et par famille.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ <sup>a</sup>										
Activité	Zone	Chiffres actuels (2016)			Bénéficiaires prévus au cours de la période de prolongation (2017)			Total révisé (opération complète)		
		Garçons/hommes	Filles/femmes	Total	Garçons/hommes	Filles/femmes	Total	Garçons/hommes	Filles/femmes	Total
Assistance alimentaire générale/alimentation collective (transferts de type monétaire sous forme de bons électroniques)	Cisjordanie	1 441	1 559	<b>3 000</b>	1 530	1 470	<b>3 000</b>	1 441	1 559	<b>3 000</b>
Alimentation scolaire (vivres)	Cisjordanie	29 497	28 503	<b>58 000</b>	–	–	–	29 497	28 503	<b>58 000</b>
	Gaza	26 197	26 803	<b>53 000</b>	–	–	–	26 197	26 803	<b>53 000</b>
3A/AAF (transferts de type monétaire sous forme de bons électroniques)	Cisjordanie	5 044	4 956	<b>10 000</b>	–	–	–	5 044	4 956	<b>10 000</b>
	Gaza	5 317	4 683	<b>10 000</b>	–	–	–	5 317	4 683	<b>10 000</b>
<b>TOTAL<sup>b</sup></b>		<b>301 832</b>	<b>300 108</b>	<b>601 940<sup>c</sup></b>	<b>248 201</b>	<b>247 799</b>	<b>496 000</b>	<b>301 832</b>	<b>300 108</b>	<b>601 940<sup>d</sup></b>

- a Un total de 205 000 bénéficiaires recevront des transferts de type monétaire sous la forme de bons électroniques. À Gaza, le nombre de bénéficiaires de l'assistance alimentaire générale passera de 170 000 à 150 000 personnes, soit une baisse de 20 000 personnes; ces bénéficiaires recevront des transferts de type monétaire sous forme de bons électroniques.
- b Total ajusté pour les nombres de bénéficiaires actuels et révisés, en tenant compte des chevauchements. Il n'y a pas de chevauchement entre les bénéficiaires pendant la période de cette révision budgétaire.
- c Nombre prévu au titre de la révision budgétaire 2. Les révisions budgétaires 3 et 4 sont prises en compte sous la forme de changements techniques sans incidence sur le nombre de bénéficiaires.
- d Ce total correspond au total prévu pour l'ensemble de l'opération, sans tenir compte des chevauchements de bénéficiaires.

13. Le nombre de bénéficiaires prévu tombera à 496 000 au cours de la période de prolongation, y compris un groupe de 20 000 personnes<sup>9</sup> de la bande de Gaza qui passeront d'une aide alimentaire – dispensée en partenariat avec le Ministère des affaires sociales – à des transferts de type monétaire sous forme de bons électroniques<sup>10</sup>. Globalement, la proportion de transferts de type monétaire passera de 32 pour cent à 41 pour cent. Cela correspond à l'appui apporté par le PAM au filet national de sécurité sociale, qui a débuté en 2013 en Cisjordanie. Les activités de sensibilisation à la nutrition seront intensifiées dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, où des messages nutritionnels importants concernant les enfants seront adressés aux femmes et aux hommes. Ces activités viseront à sensibiliser les bénéficiaires du PAM aux questions de nutrition et de santé et à diversifier le régime alimentaire des ménages. Elles se rattachent aux objectifs 2 et 3 de la Politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes.
14. En ce qui concerne la protection des moyens d'existence, le PAM et le Ministère des affaires sociales effectueront une analyse des sources de revenu des ménages bénéficiaires du filet national de sécurité sociale. Ces efforts s'appuieront sur l'étude réalisée par le bureau régional et l'Institut d'études sur le développement concernant le rôle du PAM en matière de protection sociale. Les opérations du PAM continueront de garantir la sécurité des bénéficiaires et de renforcer leur protection.

<sup>9</sup> Ce groupe comprend déjà les bénéficiaires de l'assistance alimentaire du PAM; le passage des vivres aux transferts de type monétaire se fera sous forme de bons électroniques.

<sup>10</sup> Tous les bénéficiaires de transferts de type monétaire continueront d'avoir accès à un mécanisme de retour d'information par le biais de boîtiers sécurisés chez les détaillants et d'une ligne téléphonique directe gérée par des partenaires du PAM.

<b>TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE QUOTIDIENNE/TRANSFERTS PAR ACTIVITÉ (CHIFFRES RÉVISÉS) (g/personne/jour)</b>					
	Assistance alimentaire générale (vivres)	Assistance alimentaire générale (bons)	Assistance alimentaire générale (vivres et bons)	Assistance alimentaire générale/ alimentation collective (vivres)	Assistance alimentaire générale/ alimentation collective (bons)
Farine de blé enrichie	300	–	300	300	–
Pois chiches	15	–	–	15	–
Lentilles	10	–	–	10	–
Huile végétale	15	–	–	15	–
Sel iodé	5	–	–	5	–
Bons ( <i>dollars/personne/mois</i> )		10,30	6,90	–	10,30
<b>TOTAL</b>	<b>345</b>	–	<b>300</b>	<b>345</b>	–
<b>Total kcal/jour</b>	<b>1 271</b>	–	–	<b>1 271</b>	–
% kcal d'origine protéique	12,7	–	–	12,7	–
% kcal d'origine lipidique	14,5	–	–	14,5	–
Nombre de jours d'alimentation par an	360	360	360	360	3

### Besoins en produits alimentaires

15. Le PAM continue d'appliquer ses procédures normalisées pour acheter les produits alimentaires au meilleur coût, tout en soutenant la production et les marchés locaux, conformément à la stratégie du bureau de pays.
16. Le tableau 3 ci-après présente les besoins en produits alimentaires et en bons pour 2017 (chiffres révisés), ventilés par activité et comparés aux chiffres initiaux de l'IPSR.

<b>TABLEAU 3: BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR ACTIVITÉ</b>				
<b>Activité</b>	<b>Modalité de transfert</b>	<b>Besoins en vivres (<i>en tonnes</i>)/ transferts de type monétaire (<i>en dollars</i>)</b>		
		<b>Chiffres actuels</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Total révisé</b>
Assistance alimentaire générale	Vivres ( <i>en tonnes</i> )	78 387	34 776	<b>113 163</b>
Assistance alimentaire générale	Transferts de type monétaire sous forme de bons électroniques ( <i>en dollars</i> )	39 552 000	23 731 200	<b>63 283 200</b>
Assistance alimentaire générale	Vivres ( <i>en tonnes</i> ) et transferts de type monétaire sous forme de bons électroniques	540	1 080	<b>1 620</b>
	Vivres et transferts de type monétaire sous forme de bons électroniques ( <i>en dollars</i> )	1 242 000	828 000	<b>2 070 000</b>
Alimentation scolaire	Vivres ( <i>en tonnes</i> )	3 894	–	<b>3 894</b>
Assistance alimentaire générale/alimentation collective	Vivres ( <i>en tonnes</i> )	2 732	1 366	<b>4 098</b>
Assistance alimentaire générale/alimentation collective	Transferts de type monétaire sous forme de bons électroniques ( <i>en dollars</i> )	741 600	370 800	<b>1 112 400</b>

## ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE		
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)
<b>Produits alimentaires</b>		
Céréales	32 508	10 012 464
Légumes secs	2 619	2 713 284
Huile et matières grasses	1 571	1 566 686
Autres	524	130 950
<b>Total, produits alimentaires</b>	<b>37 222</b>	<b>14 423 384</b>
Transport extérieur		380 884
Transport terrestre, entreposage et manutention		4 536 278
<b>Produits alimentaires et coûts connexes<sup>1</sup></b>		<b>19 340 546</b>
Transferts de type monétaire		24 930 000
Coûts connexes		200 001
<b>Transferts de type monétaire et coûts connexes</b>		<b>25 130 001</b>
<b>Développement et augmentation des capacités</b>		<b>605 500</b>
Coûts opérationnels directs		45 076 047
Coûts d'appui directs (voir l'annexe I-B) <sup>2</sup>		9 537 385
<b>Total des coûts directs du projet</b>		<b>54 613 432</b>
Coûts d'appui indirects (7 pour cent) <sup>3</sup>		3 822 940
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>		<b>58 436 372</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée de l'intervention.

**ANNEXE I-B**

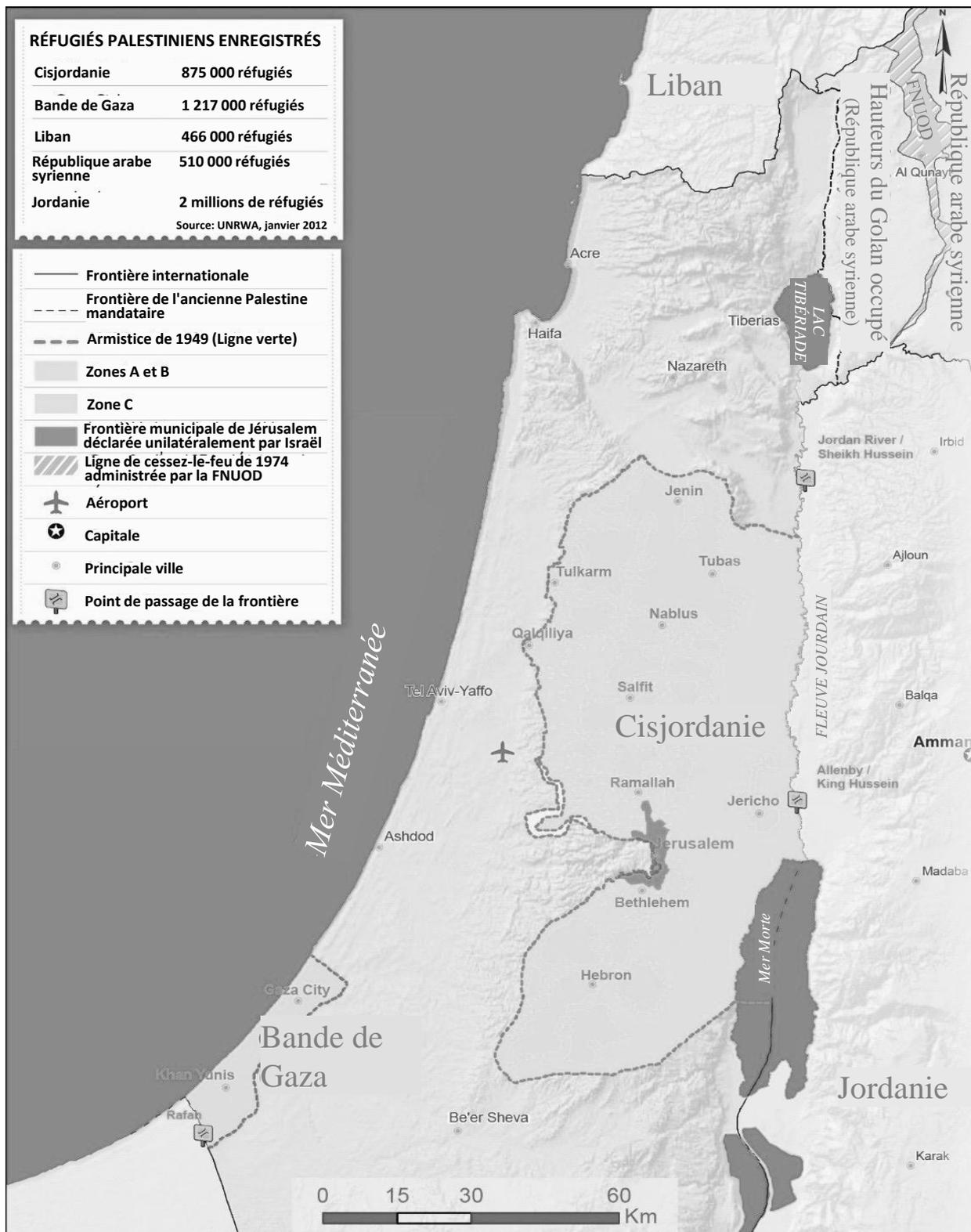
<b>COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs	2 353 385
Agents des services généraux	4 445 000
<b>Total partiel</b>	<b>6 798 385</b>
<b>Dépenses de fonctionnement et autres</b>	<b>1 060 000</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>350 000</b>
<b>Sécurité</b>	<b>385 000</b>
<b>Voyages et transport</b>	<b>644 000</b>
<b>Études préalables, évaluations et suivi<sup>1</sup></b>	<b>300 000</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>9 537 385</b>

---

<sup>1</sup> Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.

## ANNEXE II

## IPSR État de Palestine 200709



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

**Liste des sigles utilisés dans le présent document**

3A	Assistance alimentaire pour la création d'actifs
AAF	Assistance alimentaire pour la formation
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
PIB	produit intérieur brut
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient